



Analyse Environnementale de site et réalisation d'OAP à Voglans – Approche Environnementale de l'Urbanisme

Maître d'ouvrage



Date : 2016

Nature de la mission

Situé au sud-est de Voglans, le long de l'autoroute A41, le secteur « les Grandes Côtes » est appelé à évoluer en accord avec l'absence du risque minier suite l'approbation du PPRIM. En effet, la commune de Voglans souhaite ouvrir à l'urbanisation une partie du site des «Grandes Côtes».

Une nouvelle OAP a été réalisée. Elle permet à la commune de maîtriser le projet de logements au regard des contraintes et potentialités du site (topographie, environnement urbain proche, proximité de l'A41, gestion du foncier).

Positionnée en tant que pôle structurant du développement de l'agglomération du bassin du Bourget du Lac, la ville de Voglans souhaite promouvoir les principes d'une qualité urbaine durable et aborder l'urbanisation de ce secteur de manière exemplaire et innovante à travers l'Approche Environnementale de l'Urbanisme.

Rôle du candidat

Travail réalisé pour l'approche environnementale de l'urbanisme :

- Diagnostic environnemental du site (visites de terrain, recherche de données, synthèse bibliographique, hiérarchisation et localisation des enjeux)
- Collaboration avec l'équipe d'urbanistes pour la réflexion autour du projet
- Participation aux réunions techniques avec les élus
- Comparaison des scénarii



Scénario 2



Scénario 3

Améten